Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA IM MSCI USA Equity PAB UCITS ETF USD Accumulation

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (« BNPP AM »), filiale du Groupe BNP Paribas S.A.
ISIN IE000AXIKJM8
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/
Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations
La Central Bank of Ireland est responsable de la supervision de BNPP AM en lien avec le présent Document d'informations clés.
Ce produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.
Date de production du document d'informations clés: 19/02/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une classe action du Compartiment « AXA IM MSCI USA Equity PAB UCITS ETF » (le « fonds ») qui fait partie de l'ICAV « AXA IM ETF ICAV » (l'« ICAV »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de l'ICAV.

Objectifs

Objectif d'investissement

Chercher à offrir aux investisseurs la performance de l'indice MSCI USA Climate Paris Aligned PAB Index (l'« Indice »), après déduction des frais et des charges du Fonds, tout en visant à minimiser l'écart de suivi entre la Valeur Liquidative du Fonds et celle de l'Indice.

Politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière passive et appliquera une réplication physique. Le Fonds cherchera à atteindre son objectif d'investissement en investissant dans des actions à grandes et moyennes capitalisations cotées ou négociées sur des places boursières américaines qui, dans la mesure du possible, sont des titres composant l'Indice. Le Fonds peut également détenir des warrants, résultant uniquement d'opérations sur titres, et des droits qui peuvent ne pas faire partie de l'Indice. De manière générale, le Fonds vise à répliquer les composants de l'Indice en détenant tous les titres composant l'Indice dans la même proportion qu'ils ne le sont au sein de l'Indice. La pondération des positions du Fonds pourrait ne pas correspondre à tout moment à la pondération des positions de l'Indice. Afin de répliquer l'Indice, le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions émises par une même entité. Cette limite peut être relevée à 35 % pour un émetteur unique dans des conditions de marché exceptionnelles (c.-à-d. lorsqu'un émetteur représente une proportion inhabituellement importante du marché représenté par l'Indice). Les titres de participation dans lesquels le Fonds investit seront cotés ou négociés sur des Marchés réglementés. Le Fonds peut continuer à détenir des titres qui cessent d'être des titres de l'Indice jusqu'à ce que le Gestionnaire financier estime possible et réalisable de liquider la position dans le meilleur intérêt des Actionnaires. Le site Internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les Indices MSCI.

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en répliquant l'Indice. L'Indice est basé sur l'indice MSCI USA (l'« Indice parent ») et inclut des actions à grandes et moyennes capitalisations des marchés actions américains. L'Indice est conçu de sorte à réduire l'exposition aux risques liés à la transition et aux risques climatiques physiques, et à exploiter les opportunités découlant de la transition vers une économie bas carbone tout en étant aligné sur les exigences de l'accord de Paris. L'Indice intègre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (« TCFD ») (qui sont complémentaires aux exigences relatives aux indices de référence alignés sur l'accord de Paris) et entend dépasser les exigences minimales applicables dans l'UE aux indices alignés sur l'accord de Paris. L'Indice a le statut d'Indice de référence de l'UE aligné sur l'accord de Paris en vertu du Chapitre 3 bis du Titre III du Règlement (UE) 2016/1011 visant l'alignement progressif sur les objectifs de l'accord de Paris.

Le taux de couverture de l'analyse ESG au niveau du portefeuille effectuée selon la méthodologie de l'Indice MSCI atteint au minimum 90 % de l'actif net du Fonds, à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités et des actifs solidaires.

Les données ESG utilisées par l'Indice reposent sur des méthodologies ESG qui s'appuient sur des données de tiers. Elles sont subjectives et peuvent changer dans le temps. Du fait de l'absence de définition harmonisée de l'investissement durable malgré plusieurs initiatives dans ce sens, il se peut que les indicateurs ESG appliqués et les notes ESG attribuées à une même entreprise par différents fournisseurs de données varient considérablement. Ainsi, il pourrait être difficile de comparer la stratégie d'investissement à d'autres stratégies d'investissement qui utilisent également des critères ESG et un reporting ESG. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données ESG qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les méthodologies ESG décrites dans le présent document peuvent évoluer au fil du temps pour tenir compte, entre autres, de toute amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, ou de toute évolution de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire (qui pour ce Fonds consistent en billets de trésorerie, en obligations, en bons de caisse, en dépôts, en certificats de dépôt et en liquidités conformément aux restrictions d'investissement applicables au Fonds) destinés à être détenus à titre d'actifs liquides accessoires.

Le Fonds peut utiliser les instruments financiers dérivés suivants : contrats à terme sur indices et contrats de change (y compris des swaps, des contrats au comptant et à terme) uniquement à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

Le Fonds peut effectuer des prêts de titres à hauteur de 80 % de son actif net, mais le montant impliqué dans le cadre d'accords de prêt de titres ne devrait pas dépasser 0 à 30 % de son actif net d'une manière générale. Le Fonds ne négociera pas de total return swaps ou d'instruments présentant des caractéristiques similaires, n'aura pas recours à l'emprunt de titres ni ne conclura d'accords de mise ou prise en pension.

À la date de ce DICI, l'écart de suivi anticipé du Fonds devrait atteindre jusqu'à 1 % dans des conditions de marché normales. Les différents facteurs relatifs à l'écart de suivi sont décrits dans le prospectus. Les divergences entre l'écart de suivi anticipé et réalisé seront expliquées dans le rapport annuel de l'ICAV.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Acc), le dividende est réinvesti.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds quotidiennement, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Seuls les Participants autorisés peuvent effectuer des transactions directement auprès du fonds.

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Dépositaire

STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

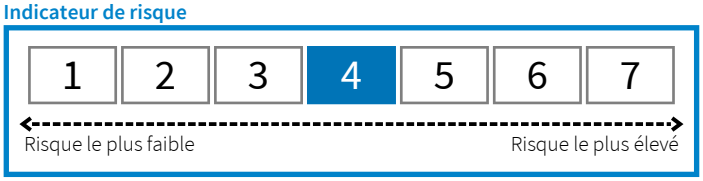

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'indicateur de risque résumé peuvent être significatifs, tels que le risque de concentration dû à la stratégie d'alignement sur l'accord de Paris. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**$10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$2 260	$2 540
	Rendement annuel moyen	-77.40%	-23.97%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$7 620	$11 270
	Rendement annuel moyen	-23.80%	2.42%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$11 650	$19 130
	Rendement annuel moyen	16.50%	13.85%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$15 640	$25 610
	Rendement annuel moyen	56.40%	20.69%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2024 et 12 2025.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 05 2020 et 05 2025.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2016 et 10 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	$19	$186
Incidence des coûts annuels (*)	0.2%	0.2% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14.07 % avant déduction des coûts et de 13.85 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0% Nous ne facturons pas de frais d'entrée au marché secondaire.*	$0
Coûts de sortie	0% Nous ne facturons pas de frais de sortie au marché secondaire.*	$0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	$13
Coûts de transaction	0.06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	$6
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	$0

*Marché secondaire : Aucun frais d'entrée ne s'applique aux investisseurs qui achètent/vendent des actions du Fonds en bourse. Ces investisseurs paieront/recevront le prix du marché, il est donc possible qu'ils paient plus que la valeur liquidative du Fonds lors de leur achat ou reçoivent moins que la valeur liquidative du Fonds lors de leur vente. Ils pourraient être soumis à des frais de courtage, de transaction et/ou à d'autres frais prélevés par leur intermédiaire (courtier par exemple) et non facturés par le Fonds lui-même ou par sa société de gestion.
Marché primaire : Les participants autorisés qui réalisent des transactions directement auprès du Fonds paient les frais de transaction y afférents et des frais de souscription/rachat de 3% maximum sont susceptibles de s'appliquer.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.
Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe BNP Paribas S.A., nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis la page https://funds.axa-im.com/. Ces documents sont disponibles gratuitement.
Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://funds.axa-im.com/.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.